# Les Informations Agricoles

Vendredi 4 juillet 2014 - HEBDO - 66e Année - N° 2803 - Prix : 2,50 €
Commission paritaire n° 0419 T 82968 - ISSN : 1149-3321


**Dans ce journal**

**Les résultats du comice départemental**

pages 4 et 5

## sommaire


- L'après-quota : 1ères tendances ..... P. 2
- Rencontre Modef-Euralis ..... P. 3
- Embauche des saisonniers ..... P. 4
- Résultats du comice départemental ..... P. 4 et P.5
- AG FrCuma ..... P. 6
- Permanences Petites annonces ..... P. 7
- Le Ministre de l'agriculture au Rad.... P. 8


### Agenda des responsables

**Samedi 28 juin :** Inauguration de l'expo permanente sur les chasses traditionnelles à 10 h 30 à Tartas. Vincent LESPERON.

**Samedi 28 juin :** Journée « élevages et terroirs » à Vieux Boucau. Visite officielle et remise des prix aux éleveurs. Albert SAFFORES.

**Lundi 30 juin :** Assemblée générale de la Coppac à 10 h 30 à Montaut. Serge MORA.

**Lundi 30 juin :** Session de la chambre d'agriculture à 14 h 15 à Mont de Marsan. Christelle CASTAGNÈDE, Vincent LESPERON et Christophe MESPLÈDE.

**Lundi 30 juin :** Assemblée générale de la Cuma départementale à 15 h à Souprosse. Xavier COMET et Joël CABANNES.

**Dimanche 6 juillet :** Débat et meeting de la fête des pins organisée par le PCF à Tarnos. Vincent LESPERON.

**Pratique**

### BILAN HYDRIQUE

Les infos agricoles vous communiquent ci-dessous le lien permettant d'accéder aux fiches d'enregistrement du bilan hydrique ainsi que son mode d'emploi.
Nouveauté 2014 : Outre les fiches pour un enregistrement manuel, le service gestion de l'eau de la chambre d'agriculture a élaboré un tableur vous permettant de tenir un bilan hydrique sur votre ordinateur.

***Pour en savoir plus : http://www.landes.chambagri.fr/gestion-de-leau/appui-technique-aux-irrigants/enregistrement-bilan-hydrique.html***

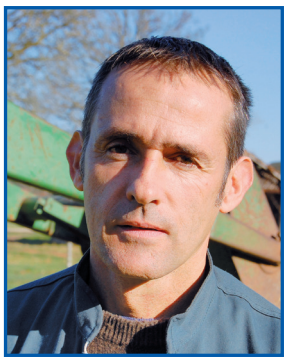

## STATUT DE L'AGRICULTEUR : UNE MACHINE À EXCLURE ?

### édito

Les conditions d'accès aux aides publiques ont toujours été sélectives, en particulier pour l'installation. La politique élitiste revendiquée par le CNJA depuis de nombreuses années a fait dégringoler le nombre d'installations aidées dans notre pays.

En formant mieux les jeunes, a-t-on résolu les problèmes de revenus ? Je ne le pense pas. Certes il faut des jeunes en capacité de gérer, d'anticiper, ayant des connaissances techniques suffisantes. Cependant, malgré un bon usage de toutes ces qualités, le résultat économique de l'exploitation peut être anéanti par de mauvaises conditions économiques de marché...

Bizarrement, on demande toujours plus à des jeunes pour accéder aux aides alors que, parallèlement, on cherche à les intégrer dans des filières où concrètement leurs marges de manœuvre seront extrêmement réduites et que leur activité se résumera à appliquer un cahier des charges élaboré par des donneurs d'ordre ! À méditer...

Aujourd'hui, la « refonte » du statut de l'agriculteur n'a qu'un seul objectif pour les syndicats majoritaires, qu'ils soient de jeunes ou d'aînés... Il s'agit d'accélérer le processus d'élimination des petites fermes pour, d'une part, que les terres ainsi libérées viennent conforter les structures plus importantes et, d'autre part, que les aides Pac se concentrent davantage encore sur les grosses exploitations.

Le véritable objectif de ce débat repose principalement sur ces deux éléments...

Après avoir attaqué tous azimuts : les petits éleveurs, les petits céréaliers, les doubles-actifs, c'est maintenant le tour des retraités qui bénéficient des aides Pac sur leurs parcelles de subsistance...

Si la Fdsea semble un peu embarrassée avec ce débat à quelques mois des élections MSA, de son côté, le CDJA enfonce le clou, s'inscrivant dans la même ligne que son organisation nationale.

On ne se pose plus la question du niveau des retraites au CDJA. La vraie question est de réserver les aides aux « vrais » agriculteurs !

Et, s'il y a les « vrais », il y a bien sûr les « faux »...

La justice sociale *version CNJA* c'est de prendre à ceux qui n'ont déjà pas grand chose pour donner à ceux qui ont bien plus...

C'est pour cela que la concentration du foncier, des aides Pac entre les mains d'une minorité d'agriculteurs ne semble pas les déranger. De la même manière, l'accaparement des contrats de maïs semence par leurs collègues et amis de la Fdsea, grâce à des montages juridiques plutôt obscurs, ne les trouble aucunement.

Il vaut mieux cibler les retraités agricoles et faire fi de leurs misérables retraites...

Le MODEF continuera à se battre pour un développement équilibré (et non dual) des exploitations agricoles. Aussi, il s'opposera à cette « chasse » aux primes organisée par le syndicalisme majoritaire par exclusion des moins bien lotis, qu'ils soient actifs ou retraités agricoles...

**J'invite les paysans et les retraités agricoles à réagir face à cette inacceptable attaque en règle...**

*Christophe MESPLÈDE, président du Modef des Landes*

## en bref...

**AGPB**

**LAISSEZ NOUS PRODUIRE !**

**« Nous avons, la France a la capacité de contribuer à relever le défi alimentaire mondial », a affirmé Philippe PINTA lors du 90e anniversaire de l'AGPB.**

**PRODUIRE POUR LE MONDE**

« Nous disposons d'un pôle d'excellence française, nous regroupons des producteurs performants, une filière dynamique. Nous disposons d'outils industriels et d'installations portuaires efficaces. Sachons utiliser tout cela au lieu d'infliger des contraintes inutiles et parfois insoutenables », a-t-il poursuivi.

Après avoir pointé des régions très déficitaires (bassin méditerranéen), le directeur du négoce international d'Axéréal estime qu'il est « injuste de ne pas tout mettre en œuvre pour approvisionner des marchés qui sont dans l'attente ».

Xavier BEULIN insiste toutefois sur la nécessité de renforcer la compétitivité « en réallouant des moyens sur les facteurs de production ».

**LE PAYS LE PLUS RÉGLEMENTÉ**

Applaudissements nourris quand l'intervenant a déclaré que la France est le pays le plus réglementé de la terre.

La DG de la recherche chez Bayer a plaidé : « Il faut se laisser l'ensemble des possibilités de faire de l'innovation », visant l'interdiction des OGM en France.

L'AGPB a remis à Stéphane LE FOLL un exemplaire de ses *Douze défis pour produire plus, produire mieux.*


**BULLETIN D'ABONNEMENT**
**LES INFORMATIONS AGRICOLES**
DURÉÉ : 1 AN

Nom :.....
Prénom :.....
Adresse 1 : nom de la maison.....
.....
Adresse 2 : n° et nom de la rue.....
.....
Adresse 3 : lieu dit du quartier.....
.....
Code postal :..... Ville :.....

Prix : 80 € TTC

Bulletin à retourner à
***Informations Agricoles***
86, avenue Cronstadt BP 607 - 400006 MONT-DE-MARSAN Cedex
accompagné du règlement par chèque à l'ordre
des "Informations Agricoles"



**LES INFORMATIONS AGRICOLES**
L'HEBDOMADAIRE AGRICOLE ET RURAL DU SUD-OUEST
N° 86 - avenue Cronstadt - B.P. 607 - 40006 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. 05 58 75 02 51 - Télécopie : 05 58 06 37 33
e-mail : informations.agricoles@wanadoo.fr

Commission paritaire n° 0419 T 82968 - N° ISSN : 1149-3321
Directeur de Publication : M. Christophe MESPLÈDE
Responsable de la Rédaction : M. Alain HARAMBAT
Hebdomadaire édité par la SARL
**"LES INFORMATIONS AGRICOLES"**
Créée le 22 février 1971 pour une durée de 99 ans au capital de 300 €
N° Registre du Commerce : 076405225994l5 71 B 17
Représentant légal M. Christophe MESPLÈDE
Associé principal
Fédération des Syndicats Agricoles MODEF des Landes
Abonnement 1 an : 80 €
C.C.P. Bordeaux 312438 A
**Régie publicitaire locale et régionale**
Dany Curculosse ou Babette Soulignac
au bureau du journal Tél. 05 58 75 02 51
Régie publicitaire nationale
Comédiance BP 229 93523 Saint-Denis cedex
Éric Tréhel Tél. 01 49 22 74 49 trehel@comediance.fr
Impression : LACOSTE - ROQUE - Mt-de-Marsan
Dépôt légal à parution


# horizon

## Lait

# ASSOCIER PRODUCTION ET DÉBOUCHÉS

**Le 1er avril 2015, le marché sera libéralisé et chaque entreprise devra gérer ses volumes de lait collectés. La coopérative Sodiaal a été la première à expliquer qu'elle ne va pas augmenter sa production à tout prix pour, avant tout, sécuriser ses débouchés. Si le marché est porteur cette fin d'année laitière 2013/2014, la prudence reste de mise car nul n'exclut la perspective d'une nouvelle crise à moyen terme.**

### AUGMENTATIONS LIMITÉES

Avec l'après-quota, la gestion des volumes sera décidée en conseil d'administration pour les coopératives et dans une relation contractuelle avec les organisations de producteurs pour les privés.

Sodiaal a annoncé que, si elle va permettre à ses adhérents de produire plus, la coopérative veut avant tout sécuriser ses débouchés. « Tout le lait produit doit être associé à un marché, ce principe guidera toutes nos décisions » a déclaré le président de Sodiaal.

### DEMANDES À FORMULER

Au 1er avril 2015, chaque producteur Sodiaal disposera d'un volume à produire équivalent à son quota. Ceux qui veulent augmenter leur production doivent en faire la demande. En cas d'augmentations importantes envisagées, l'agriculteur devra présenter un projet sur 5 ans à Sodiaal.

Les jeunes qui s'installent peuvent solliciter jusqu'à 300 000 litres supplémentaires. Pour ces derniers, Sodiaal est en train de mettre en place des mesures spécifiques d'accompagnement.

### CROISSANCE DU MARCHÉ ASIATIQUE

Les augmentations de volumes accordées par Sodiaal pour la saison 2014/2015 sont limitées, trop limitées aux yeux de certains adhérents. Le président de Sodiaal reste prudent car les marchés commencent à ressentir l'augmentation de la collecte mondiale tirée par les prix élevés.

L'inconnue sera la croissance du marché asiatique. Aujourd'hui, la demande est exponentielle et les prix fortement rémunérateurs. Mais le marché international est aussi très volatil.

Pour assurer ce débouché, Sodiaal a noué un partenariat avec Synutra dont le président chinois a indiqué que le coût de production d'une tonne de lait en Chine était de 600 euros.

### SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Le président de la fédération nationale des coopératives laitières (Fncl) pense que tout le monde cherchera à produire les volumes qu'il peut vendre. Même état d'esprit chez les privés qui semblent également prudents. Le directeur de la fédération nationale des industries laitières explique que, les entreprises feront des propositions aux producteurs lorsqu'elles seront en mesure de capter des marchés.

### PAS DE BOULEVERSEMENT

Vu l'état de la collecte, la sortie des quotas ne devrait pas bousculer le paysage laitier français. En 2013/2014, la production devrait être inférieure de 6 % par rapport au quota national. Elle est toutefois en progression de 1,2 % par rapport à la campagne précédente.

La plupart des pays du Nord de l'UE termine la campagne 2013/2014 en dépassement avec plus 4 % en Allemagne, plus 2 % aux Pays-Bas.

Si le marché est porteur cette fin 2013/2014, les analystes anticipent que l'augmentation de la production mondiale devrait freiner la hausse des prix. Autrement dit, personne n'écarte la perspective d'une nouvelle crise à moyen terme. Une bonne raison de ne produire que ce que l'on peut vendre.

## Après-quota

# QUELLE RÉGULATION ?

**« Quand les prix du lait baisseront, il ne faudra pas que les livraisons s'effondrent comme cela a pu être le cas par le passé » ? a commenté le directeur adjoint de Laïta au cours d'une table ronde dans le Finistère portant sur la vision de la filière à moyen terme. La question de la régulation de l'après-quota reste entière, en particulier à l'échelle de l'Union européenne.**

### FLEXIBILITÉ

Lactalis (15 milliards de litres de lait) et Sodiaal (4,6 milliards litres) et Laïta (1,3 milliard litres) veulent un engagement des producteurs vis à vis de leurs laiteries pour qu'elles disposent des volumes nécessaires à la satisfaction de leurs marchés.

Le directeur de Laïta souligne également la montée en puissance de productions différenciées, selon des cahiers des charges-clients, qui pourront entraîner des prix différenciés.

### FAIRE PASSER LES HAUSSES

Le directeur de Lactalis a informé qu'en 2013, en Europe, seuls trois pays ont vu le prix moyen de leurs produits de grande consommation baisser : Chypre, la Roumanie et la France. La grande distribution française réussit à ne pas répercuter les hausses.

### TROP TÔT SELON L'UE

De son côté, si la Commission européenne reconnaît que des questions sont à régler (faire face aux crises, éviter la disparition des élevages en zones défavorisées), elle estime qu'il est encore trop tôt pour faire de nouvelles propositions.

La France est demandeuse de la mise en place d'un mécanisme de régulation.

La FNPL voudrait un dispositif européen pour les éleveurs qui limiteront volontairement leur production en cas de crise.

La Confédération paysanne demande que chaque pays puisse fixer un tunnel de prix qui permettra d'ajuster au mieux la production en fonction du marché et des coûts de production.

## Euralis-Modef

# QUELLE RÉPONSE APPORTER À LA DEMANDE DES AGRICULTEURS ?

**L'offre de service expérimentée depuis 2013 par Euralis suscite des discussions et fait l'objet de rumeurs dans les campagnes. En avril, le Modef avait convenu de rencontrer Euralis pour remonter à la source de l'information. C'est ainsi que le 23 juin, à Lescar, Jean-Michel PATACQ, Jean-Paul LATASTE et Éric DUMAS, administrateurs d'Euralis ont reçu et échangé avec Christophe MESPLÈDE[1].**

### VENU PAR LE CHANVRE

Jean-Michel PATACQ, président délégué du pôle agricole, a expliqué dans quel contexte ce sujet est arrivé en discussion.

Il y a 5-6 ans, pour approvisionner l'usine de chanvre (qui a fermé depuis), la coopérative a commencé à faire produire à des coopérateurs du chanvre sur des jachères, essentiellement en Haute-Garonne.

Ces derniers temps, Euralis se trouve confronté à une demande grandissante chez des agriculteurs : pouvoir cultiver des terres sans avoir à en assurer la gestion quotidienne.

D'où le questionnement du conseil d'administration : ne devons-nous pas proposer une alternative à nos adhérents ?

### UNE EXPÉRIMENTATION

Avant d'aller plus loin dans les explications, Jean-Michel PATACQ tient à rectifier les faits face aux rumeurs qui se sont répandues : « Euralis n'a réalisé aucune acquisition foncière et n'a aucunement en projet de se lancer dans cette voie ! ».

En revanche, la coopérative a décidé d'expérimenter une formule sécurisée, « bien carrée » car assise sur un contrat clair.

Cela a suscité du débat en conseil d'administration : La coop doit-elle répondre à cette demande de service émanant d'agriculteurs ou bien doit-elle rester sur la logique de mettre en place ce service dans le but de garantir l'approvisionnement des usines ?

### ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

Comment cela fonctionne ? Parmi sa palette classique de services, le technicien d'Euralis dispose d'une prestation de gestion de culture. Dans ce cas là, l'exploitant agricole délègue les travaux et le suivi technique de la culture à la coopérative. La coopérative s'occupe de dépêcher un prestataire (ETA ou Cuma) qui aura été préalablement validé par l'agriculteur.

La première année (2013), Euralis assurait un forfait à l'agriculteur. Pour la deuxième année, le forfait a été remplacé par une rémunération constituée par le produit de la récolte. L'agriculteur vend dans les mêmes conditions que n'importe quel autre coopérateur.

« Il était évident pour le conseil d'administration que si Euralis met en place un forfait, le groupe doit pouvoir le proposer à tous ceux qui le souhaitent. Or, en raison des aléas et fluctuations, nous ne pouvions le garantir à tout le monde », motive Jean-Michel PATACQ.

*De g à d : Jean-Michel PATACQ, Christophe MESPLÈDE, Jean-Paul LATASTE et Éric DUMAS*

### LES MOTIFS DES EXPLOITANTS

Après la première année d'expérimentation, les utilisateurs de cette prestation invoquent les raisons suivantes : l'éloignement d'une partie de l'exploitation (l'exploitant fait appel au service pour quelques parcelles), pouvoir mieux se consacrer à la vigne (viticulteurs spécialisés), manque de temps (pluriactifs)...

Les administrateurs d'Euralis insistent sur le fait que la prestation concerne exclusivement des exploitants et que ces derniers restent décisionnaires. En 2014, cela concernera près d'un millier d'hectares dont un tiers en cultures d'automne et deux tiers en maïs et sorgho.

### LE FORFAIT

Euralis était intéressé par l'avis du Modef sur le principe du forfait. Le forfait est-il perçu comme une rémunération garantie aux coopérateurs ?

Christophe MESPLÈDE a souligné que, dans sa conception du métier, il est important que l'agriculteur soit responsabilisé et que son autonomie de gestion soit favorisée. Le forfait est assimilable à ce qui se pratique dans l'intégration où le gaveur est payé par un montant fixe par canard.

### QUE DEVIENDRAIENT CES TERRES ?

Que deviendraient ces terres si Euralis ne faisait rien ?

Il ressort des échanges que des cas de figure très divers cohabitent sur le terrain. Si cette prestation peut répondre à des besoins précis et partiels, pour le Modef, il faudra veiller à qu'il ne se généralise pas car, à terme, cela pourrait figer des surfaces pourtant nécessaires à l'installation de nouveaux agriculteurs. Selon le Modef, d'ores et déjà, le fait que 43 % des installations avec DJA (en 2013 dans les Landes) aient été réalisées sur moins de 13 ha traduit une réelle difficulté pour les jeunes d'accéder au foncier.

*1 – Philippe LACAVE a eu un contretemps de dernière minute.*

En savoir plus sur l'actu : **www.modef40.fr**

modef

## MSA Sud Aquitaine

### GESTION ASSURANCE MALADIE ET ACCIDENT DU TRAVAIL

Depuis le 1er juillet, la MSA gère l'ensemble des prestations sociales de tous les exploitants et chefs d'entreprise agricole

Depuis le 1er juillet 2014, les exploitants et chefs d'entreprise agricole qui relevaient d'un organisme assureur privé au titre de l'Amexa* (Gamex) et/ou de l'Atexa** (AAEXA) sont affiliés à la MSA pour le versement de leurs prestations en maladie, maternité, invalidité et accident du travail.

Cette décision de la loi de financement de la sécurité sociale 2014 permet aux adhérents agricoles de voir l'ensemble de leurs prestations sociales géré par la MSA. Cette affiliation ne nécessite aucune démarche de la part des assurés concernés, ils doivent simplement, et dès que possible, mettre à jour leur carte Vitale pour actualiser le changement d'organisme et permettre une prise en charge de leur frais de santé dans les meilleures conditions et les meilleurs délais. Par ailleurs, la MSA s'est rapprochée des organismes de couverture complémentaire santé afin d'assurer une continuité de service. Enfin, les adhérents peuvent créer un compte personnel (Espace privé) sur www.msasudaquitaine.fr pour suivre le paiement de leurs prestations, signaler un changement d'activité ou accéder à l'ensemble des services liés à leur activité professionnelle. Pour en savoir plus :

**www.msasudaquitaine.fr/affiliation/transfert-gamex**

* Assurance maladie des exploitants agricoles
** Accidents du travail et maladies professionnelles des exploitantsa gricoles

### L'ACCUEIL DES SAISONNIERS : SIMPLE, ORGANISÉ, OUVERT À TOUTES LES QUESTIONS

Le temps d'accueil des travailleurs saisonniers est un moment stratégique pour le chef d'entreprise. Il permet d'informer les salariés sur le fonctionnement de l'exploitation, de donner des précisions sur le poste et toutes les consignes pour effectuer le travail. Ce moment doit également permettre d'informer les saisonniers sur les risques professionnels, les mesures de prévention et les consignes à respecter en cas d'urgence. Pour aider les employeurs à formaliser l'accueil des saisonniers, la MSA Sud Aquitaine propose plusieurs manuels (castration du maïs, cueillette des kiwis, fiches pratiques).

*Vous pouvez les télécharger sur :*
***www.msasudaquitaine.fr/accueil-saisonniers***
*ou contacter directement le Service Prévention des Risques Professionnels de votre MSA :* ***05 58 06 55 89*** *(Landes) -* ***05 59 80 72 49*** *(Pyrénées-Atlantiques).*

### VOUS CONNAISSEZ LES RISQUES PHYTOSANITAIRES, MAIS CONNAISSEZ-VOUS PHYT'ATTITUDE ?

Vous venez d'utiliser un produit phytosanitaire et vous souffrez de troubles divers : maux de tête, vomissements, irritations de la peau…
Pour des soins urgents, consultez un médecin.
Dans tous les cas, appelez Phyt'attitude.
Grâce à votre témoignage, nous améliorons vos conditions de travail et préservons la santé du monde agricole.

Phyt'attitude
N° Vert : 0 800 887 887

## en bref...

**Saisonniers agricoles**

### LES FORMALITÉS D'EMBAUCHE

**Voici un rappel des formalités d'embauche concernant les emplois de saisonniers agricoles tels que ceux liés à la castration du maïs.**

#### AU PRÉALABLE

Faire une déclaration d'embauche (DPAE) à la MSA, avant le début du contrat. Elle peut être adressée par fax ou déposée en ligne sur le site internet MSA. Si elle est adressée par courrier, elle doit parvenir à la caisse au moins 48 h avant le début du contrat.

La visite préalable d'embauche est obligatoire uniquement pour les contrats saisonniers de plus de 45 jours.

Pour une déclaration en bonne et due forme, il est nécessaire d'avoir l'état civil complet (nom, prénom, date, lieu de naissance), l'adresse et le numéro d'immatriculation personnel du salarié s'il est connu (et non celui des parents) et une copie lisible d'une pièce d'identité à fournir à la MSA. Concrètement, s'il y a immatriculation antérieure, demander systématiquement copie de la carte d'identité et de la carte vitale. vous gagnerez du temps.

Rédiger un contrat de travail saisonnier à remettre au salarié dans les 48 h de son embauche.

**Pour les 14/16 ans :** 15 jours avant le début des travaux, adresser une demande d'autorisation à l'Inspecteur du travail en précisant la durée du contrat, la nature et les conditions de travail, l'horaire et la rémunération. Elle doit être accompagnée de l'accord écrit des parents ou du représentant légal.

#### DÉMARCHE SIMPLIFIÉE : TESA

Pour les CDD agricole de moins de 3 mois, il est possible d'utiliser le TESA (titre emploi service en agriculture). Le TESA simplifie les démarches liées à l'embauche en regroupant 11 formalités, de la DPAE à la déclaration annuelle des salaires en passant par le contrat de travail.

La déclaration TESA est réalisable par Internet depuis Mon espace privé MSA ou sur le site net-entreprises.fr.

#### PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

**Important :** Le document unique d'évaluation des risques professionnels de l'exploitation doit être à jour.

Une fiche « Castrage maïs manuel » recensera les risques liée spécifiquement à cette activité (exemples : coupures, chute, exposition à la chaleur ou à la pluie, allergies, etc.).

Pour chacun de ces risques, des préconisations seront mentionnées : tenue adaptée (gants, casquette, tenue de pluie...), chaussures fermées, être vigilants les premiers jours à d'éventuels éternuements, ou irritations...

Dans le cadre de la réunion d'accueil des saisonniers, l'exploitant agricole veillera à informer les jeunes saisonniers de ces mesures de sécurité et prévention.

*Lire aussi l'accueil des saisonniers dans la colonne MSA de la p. 3*

# coup de projecteur

## Élevage

## LE PALMARÈS DU COMICE DÉPARTEMENTAL 2014

**Voici les résultats des concours bovins qui se sont déroulés le samedi 28 juin à Vieux-Boucau.**

### RACE LIMOUSINE

**Mâles de 7 à 10 mois**
1 – Icône (Earl Lartigue – Doazit)
2 – Idéal (Earl Lartigue – Doazit)
3 – Imposant (Earl Lartigue – Doazit)
4 – Impérial (Earl Les 2 ruisseaux – Carcarès Ste Croix)
**Mâles de 18 à 24 mois**
1- Hugo (Earl Lous dus prats - Souprosse)
**Mâles de 30 à 36 mois**
1 - Grizzly (Earl Les 2 ruisseaux – Carcarès Ste Croix)
2 – Gorille (Earl des sapins – Maurrin)
3 – Gentil (Earl Lous dus prats - Souprosse)
**Mâles de plus de 3 ans**
1 - Fruité (Earl du Strouilhs - Mugron)
2 - Flamenco (Earl Les 2 ruisseaux)
3 - Fresnay (Earl Busquet,- Donzacq)
**Femelles de 7 à 10 mois**
1 - IBM (Earl Lartigue)
2 - Ida (Earl Lartigue)
3 - Infinie (Earl des sapins)
4 - Indiana (Gaec Lartigue - Doazit))
5 - Ibiza (Earl Busquet)
6 - Ibiza (Earl du Strouilhs)
**Femelles de 10 à 14 mois**
1 - Image (Earl Busquet)
2 - Ibérie (Earl Lartigue)
3 - Idéale (Earl du Strouilhs)
4 - Ibérique (Earl Lartigue)
**Femelles de 14 à 18 mois**
1 - Hôtelière (Earl Busquet)
2 – IBM (Earl Les 2 ruisseaux)
3 – Iguane (Earl Les 2 ruisseaux)
4 – Indienne (Earl du Strouilhs)
**Femelles de 18 à 24 mois**
1 - Harmonie (Earl Busquet)
2 - Hold Up (Earl Busquet)
3 - Harmonie (Earl du Strouilhs)
**Femelles de 24 à 30 mois**
1 - Hermine (Earl Busquet)
2 - Héroïne (Earl Busquet)
**Femelles de 30 à 36 mois**
1 - Ganache (Earl des sapins)
2 - Gazelle (Earl Busquet)
3 - Galaxie (Earl des sapins)
4 – Grenadine (Earl Les 2 ruisseaux)
**Femelle de 3 à 4 ans non suitées**
1 - Folga (Earl des sapins)
**Femelles de plus de 4 ans non suitées**
1 - Brazilia (Earl Lartigue)
2 - Chloé (Earl lous dus prats)
3 - Belle (Earl Busquet)
4 - Europe (Earl Busquet)
5 - Escapade (Earl lous dus prats)
6 - Étamine (Earl Busquet)
**Femelles de plus de 4 ans suitées**
1 - Dynastie (Earl Busquet)
2 - Rivière (Earl Busquet)
3 - Bianca (Earl Les 2 ruisseaux)
4 - Déborah (Earl Les 2 ruisseaux)
5 – Étoile (Earl du Strouilhs

**PRIX SPÉCIAUX**

**Prix de championnat jeune mâle :** Hugo (Earl lous dus parts - Souprosse)
**Prix de championnat mâle espoir :** Grizzly (Earl Les 2 ruisseaux – Carcarès Ste Croix)
**Prix de championnat mâle adulte :** Fruité (Earl du Strouilhs - Mugron)
**Prix de championnat jeune femelle :** Harmonie (Earl Busquet - Donzacq)
**Prix de championnat femelle espoir :** Ganache (Earl des Sapins)
**Prix de championnat femelle adulte :** Brazilia (Earl Lartigue)
**Meilleur animal du concours :** Fruitée (Earl du Strouilhs)
**Prix du meilleur mâle qualités bouchères :** Grizzly (Earl Les 2 ruisseaux)
**Prix de la meilleure femelle qualités bouchères :** Europe (Earl Busquet)
**Prix d'ensemble :** Earl Les 2 ruisseaux
**Prix de famille femelle :** Rivière (Earl Busquet)
**Prix de la meilleure reproductrice :** Rivière (Earl Busquet)

### RACE PRIM'HOLSTEIN

**Génisses de 9 à 12 mois**
1 - Pébi Ilda (Earl de Péberot, Grenade)
2 – Isabelle (Scea Darrieutort, Lamothe)
**Génisses de 12 à 15 mois**
1 - Pébi Idyll (Earl de Péberot)
2 – Ilary (Earl de Brocas, Biaudos)
**Génisses de 20 à 26 mois**
1 - Heidy (Earl des Carrins, Laurède)
**1e et 2e lactations terminées (taries)**
1 - Ébène (Gaec le Seignanx, St Martin de Seignanx)
**3e, 4e et 5e lactations terminées (taries)**
1 – Doriane (Earl des Carrins, Laurède)
**1ère lactation vêlage précoce – Fraîches en lait :**
1 - Pebi Hood (Earl de Péberot)
**1ère lactation vêlage précoce – Vieilles en lait :**
1 - Guyanne (Scea Darrieutort)
**1ère lactation vêlage tardif – Fraîches en lait :**
Gwenaelle (Earl des Carrins)
**1ère lactation vêlage tardif – Vieilles en lait**
1 - Grâce (Earl des Carrins)
**2e lactation – Fraîches en lait**
1 - Pébi Fuben (Earl de Péberot)
2 – Gloria (Scea Darrieutort)
**2e lactation – Vieilles en lait**
1 - Fergie (Scea Darrieutort)
2 – Figue (Earl de Brocas)
**3e lactation**
1 - Pébi Crazy (Earl de Péberot en copropriété avec Earl Benaiteau et Gallard Alexandre)
**5e lactation**
1 - Boeing (Scea Darrieutort)
**6e lactation et autres jusqu'à 10 ans**
1 - Agralia (Scea Darrieutort)
**Grande laitière de moins de 10 ans**
1- Agralia (Scea Darrieutort)

**PRIX SPÉCIAUX**

**Prix de championnat Génisse :** Pebi Ilda (Earl de Péberot, Grenade)
**Prix de championnat réserve Génisse :** Heidy (Earl des Carrins, Laurède)
**Prix de championnat mention honorable génisse :** Pebi Idyll (Earl de Péberot)
**Prix de championnat femelle en gestation :** Doriane (Earl des Carrins)
**Prix de championnat réserve femelle en gestation :** Ébene (Gaec le Seignanx)
**Prix de championnat Espoir :** Guyanne (Scea Darrieutort)
**Prix de championnat réserve Espoir :** Pébi Hood (Earl de Péberot)
**Prix de championnat mention honorable Espoir :** Géniale (Earl de Péberot en copropriété avec Guichard Hervé)
**Prix de championnat jeune vache en lactation :** Fergie (Scea Darrieutort)
**Prix de championnat réserve jeune vache en lactation :** Pebi Fuben (Earl de Péberot)
**Prix de championnat mention honorable jeune vache en lactation :** Gloria (Scea Darrieutort)
**Prix de championnat femelle adulte en lactation :** Pébi Crazy (Earl de Péberot en copropriété avec Earl Benaiteau et Gallard Alexandre)
**Prix de championnat réserve femelle adulte en lactation :** Pébi Éloge (Earl de Péberot)
**Prix de championnat mention honorable femelle adulte en lactation :** Agralia (Scea Darrieutort)
**Prix de la meilleure mamelle Espoir :** Géniale (Earl de Péberot en copropriété avec Guichard Hervé)
**Prix de la meilleure mamelle jeune :** Fergie (Scea Darrieutort)
**Prix de la meilleure mamelle adulte :** Pébi Crazy (Earl de Péberot en copropriété avec Earl Benaiteau et Gallard Alexandre)
**Prix de la grande laitière de moins de 10 ans :** Agralia (Scea Darrieutort)
**Prix d'élevage :** Scea Darrieutort
**Prix de famille :** Earl de Péberot
**Prix du meilleur exposant :** Earl de Péberot
**Prix de la grande championne :** Pebi Crazy (Earl de Péberot en copropriété avec Earl Benaiteau et Gallard Alexandre)
**Prix réserve de la grande championne :** Fergie (Scea Darrieutort)
**Prix mention honorable grande championne :** Guyanne (Scea Darrieutort).

# coup de projecteur

## RACE BLONDE D'AQUITAINE

**Mâles de 6 à 9 mois**
1 - Idem (Earl Darets – St Martin de Hinx)
2 - Isaac (Vincent Durou – Rion des Landes)
3 - Indécis (Earl Gardely - Fargues)
**Mâles de 9 à 12 mois**
1 - Isard (Earl Saint-Aubin – Ste Marie de Gosse)
**Mâles de 12 à 16 mois**
1 – Inuit Earl de Lucuspin - Samadet)
2 – Imanol (Hervé Lard – Saubrigues)
**Mâles de 16 à 20 mois**
1 - Hercule 2 (Earl Ducom-Labastide - Fargues)
**Mâles de 24 à 30 mois**
1 - Hidalgo (Jean-Marc Cantegrit - Hagetmau)
2 - Horfé (Earl Planté – Port de Lanne)
3 - Hélium (Earl Saint-Aubin)
4 - Hercule (Earl Damestoy – Ste Marie de Gosse)
5 – Houblon (Earl Cazenave – Le Frèche)
**Mâles de 3 à 4 ans**
1 - Guerrier (Earl Ducom Labstide)
2 - Gabin (Earl Darets)
3 – Ferrarus (Earl Gardely)
**Mâles de plus de 4 ans**
1 - Empereur (Earl de Lucuspin)
2 – Floyd (Earl Baillet – Castandet)
3 – Eden (Hervé Lard)
**Femelles de 12 à 16 mois**
1 - Idole (Earl Darets)
2 – Idole (Hervé Lard)
3 - Ida (Jean-Marc Garat– St Martin de Hinx)
4 - Idylle (Jean-Marc Cantegrit)
**Femelles de 16 à 20 mois**
1 - Hilary (Earl Ducom)
2 - Ibiza (Earl Ducom)
3 - Idole (Earl Damestoy)
**Femelles de 24 à 26 mois**
1 - Habanera (Earl Darets)
2 - Hirondelle (Hervé Lard)
**Femelles de 26 à 28 mois**
1 – Hacienda (Earl de Lucuspin)
2 – Honorine (Hervé Lard)
3 – Harmonie (Vincent Durou)
4 – Heidi (Daniel Narbey – Ste Marie de Gosse)
5 – Halante (Jean-Claude Colas - Montsoué)
6 - Hévéa (Hervé Lard)
**Femelles de 28 à 32 mois**
1 - Hyrcanie (Earl Planté)
2 - Gazelle (Jean-Marc Cantegrit)
3 - Heidi (Vincent Durou)
4 - Grisaille (Gaec Reflets de l'Adour – Ste Marie de Gosse)
5 - Ganache (Lycée agricole de Dax-Oeyreluy)
6 - Germaine (Vincent Durou)
7 – Hemera (Gaec Reflets de l'Adour)
8 – Galante (François Comets – Port de Lanne)
**Femelles de 32 à 36 mois**
1 - Golitsyne (Earl Planté)
2 - Gagalady (Earl de Lucuspin)
3 - Gracieuse (François Comets)
**Femelles de 3 à 4 ans**
1 - Facette (Lycée agricole Dax-Oeyreluy)
2 - Gazelle (Jean-Michel Ribes - Tarnos)
3 - Galante (Jean-Marc Cantegrit)
4 – Gourmande (Jean-Marc Cantegrit)
5 – Glamour (Gaec Reflets de l'Adour)
6 – Fidèle (Joël Darricau – Hastingues)
7 – Félicie (Lycée agricole Dax-Oeyreluy)
8 – Grease (Earl gardely)
9 – Gauloise (Jean-Marc Garat)
**Femelles de 4 à 5 ans**
1 - Étoile (Earl Darets)
2 – Espagne (Earl Saint-Aubin)
3 - Fougère (Earl de Lucuspin)
**Femelles de plus de 5 ans**
1 - Amandine(Earl Sain-Aubin)
2 - Dalila (Earl Planté)
3 - Daussac (Earl Sain-Aubin)
4 - Édelweiss (Earl de Lucuspin)
5 - Danae (Earl Planté)
6 - Duchesse (Jean-Marc Cantegrit)
**Femelles de moins de 3 ans suitées**
1 - Gladys (Gaec Reflets de l'Adour)
**Femelles de 3 à 4 ans suitées**
1 – Folie (Vincent Durou)
2 – Galicia (Jean-Marc Cantegrit)
3 – Ghislaine (Daniel Narbey)
**Femelles de 4 à 5 ans suitées**
1 - Exquise (Gaec Reflets de l'Adour)
2 - Floralie (Gaec Reflets de l'Adour)
**Femelles de plus de 5 ans suitées**
1 - Électre (Earl Planté)
2 - Delia (Earl Planté)
3 - Élite (Earl de Lucuspin)
4 - Agora (Hervé Lard)
5 - Duchesse (Earl Saint-Aubin)
6 - Charline (Earl Corret – Peyrehorade)
7 – Civelle (Gaec Reflets de l'Adour)
8 – Déesse (François Comets)
**Meilleure reproductrice**
1- Duchesse (Jean-Marc Cantegrit - Hagetmau)

### PRIX SPÉCIAUX

**Prix de championnat jeune mâle :** Idem (Earl Darets - St Martin de Hinx)
**Prix de championnat mâle espoir**: Hidalgo (Jean-Marc Cantegrit - Hagetmau)
**Prix de championnat mâle adulte :** Guerrier (Earl Ducom Labastide - Fargues)
**Prix de championnat jeune femelle :** Idole (Earl Darets – St Martin de Hinx)
**Prix de championnat femelle espoir :** Golitsyne (Earl Planté - Port de Lanne)
**Prix de championnat femelle adulte :** Étoile (Earl Darets – St Martin de Hinx)
**Prix de championnat femelle suitée :** Folie (Vincent Durou – Rion des Landes)
**Prix de famille avec mâle :** Hervé Lard
**Prix d'ensemble avec mâle :** Earl Sain-Aubin
**Prix d'élevage :** Earl Planté
**Prix de la meilleure reproductrice :** Duchesse (Jean-Marc Cantegrit – Hagetmau)

## CHEVAUX LOURDS

**Pouliches de 2 ans Bretonnes**
1 - Cerise (Alain Miremont, Josse)
**Pouliches de 3 ans Bretonnes**
1 – Belle de Chinan (Éric Labedade, Carcarès)
2 – Biche de tulipe (Joël Pérès, St Paul lès Dax)
3 - Biscotte de Jafnée (Joël Pérès)
**Poulinières suitées Bretonnes**
1 - Urvana des bruyères (Éric Labedade)
2 – Anémone de Jafnée (Joël Pérès)
3 – Violette de Jafnée (Joël Pérès)
4 – Varisienne (Joël Pérès)
5 - Tulipe de Jafnée (Joël Pérès)
6 – Ramina de la serre (Alain Miremont)
**Poulinières non suitées Bretonnes**
1 - Upiscotte (Colette Pérès, St Paul lès Dax)
2 - Altesse de Kacotte (Pierre Pérès)
3 - Polka 7 (Bernard Desbieys – Vielle St Girons)
**Pouliches 2 ans Comtoises**
1 - Cabriole (André Henkes – St Vincent de Tyrosse)
2 – Cosette (Francis Planté, Saubusse)
3 - Carmen (Francis Planté)
4 – Calas (Francis Planté)
5 – Colombine (Francis Planté)
6 – Cosette (Denis Lubet, Rivière)
**Pouliches 3 ans Comtoises**
1 – Baïqua (Jean-Louis Lafitte, Cagnotte)
2 – Belle des Barthes (Denis Lubet)
3 - Blondie de la Tapie (Véronique Darribet (Rivière)
4 – Bichette (Francis Planté)
5 – Baraca (Francis Planté)
6 – Bayla (Francis Planté)
**Poulinières suitées Comtoises**
1 - Anémone (René Planté, Saubusse)
2 - Toscane (Jean-Louis Lafitte)
3 -Une des Gaves (René Planté)
4 – Ambre (René Planté)
**Poulinières non suitées Comtoises**
1 - Anguia (André Henkes)
2 - Tendresse (Daniel Darrecamp, Candresse)
3 - Tania du Pouy (René Planté)
4 – Tekina (René Planté)
5 – Paméla de Coustaou (Bernard Desbieys)
6 – Vicky des Barthes (René Planté)
7 – Opale des rois (Bernard Desbieys)
**Poulinières suitées Percheronnes**
1 - Paola du bois Doucet (Alain Miremont)
2 – Tempête noire (Alain Miremont)
**Poulinières suitées Ardenaises**
1 - Riquita (René Planté)
2 – Rhéa (René Planté)
**Poulinières non suitées Ardenaises**
1 - Lily (René Planté)

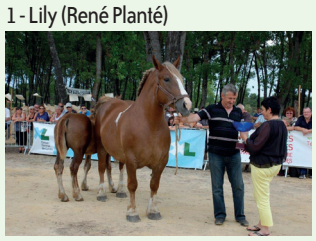

## en bref...

**Suite des résultats**

### PONEYS LANDAIS

**Pouliches 1 an**
1 - Dora de Montgrand (Bernard Desbieys)
**Pouliches de 2 ans**
1 - Clara de Montgrand (Bernard Desbieys)
**Pouliches de 3 ans**
1 - Black Pearl landaise (Véronique Guichenay, Saubusse)
2 - Baya landaise (Véronique Guichenay)
3 – Bamba de Pouy (Jean-Baptiste Lacroix, St Vincent de Paul)
**Poulinières suitées**
1 - Pitchounette landaise (Véronique Guichenay)
2 - Meydie'n landaise (Véronique Guichenay)
3 ex aequo - Sissy (Bernard Desbieys) ; Umbrella landaise (Véronique Guichenay) et Kaline de Rocque (Bernard Desbieys)
**Poulinières non suitées**
1 - Libellule (Véronique Guichenay)
2 – Va bien (Bernard Desbieys)
3 - Thay landaise (Véronique Guichenay)
4- Sixmai landaise (Véronique Guichenay)
5 - Tchoupie landaise (Romain Guichenay)
6 – Ramona (Bernard Desbieys)
**Prix d'ensemble**
Bernard Desbieys, Vielle St Girons
Véronique Guichenay, Saubusse

**Clin d'oeil**

### LA DERNIÈRE POUR L'ANIMATEUR

**Les animaux qui se sont distingués lors des concours du comice départemental défilent en milieu d'après-midi.**

### PORCS ET OVINS AUSSI

La « cérémonie » est ouverte par des remerciements à des éleveurs qui viennent présenter des espèces moins répandues au sein des élevages landais. Il s'agissait notamment d'éleveurs de porcs gascons et d'ovins.

### UN TROPHÉE POUR L'ANIMATEUR

Présider ce genre de manifestation n'est pas exercice facile, les concours et catégories d'animaux sont nombreux et il faut capter en permanence l'attention d'un auditoire grand public... Bernard RACHET s'acquittait fort bien de cette tâche.

Au moment de clôturer le défilé des animaux champions, au nom des éleveurs, Hervé LARD, le président de la fédération des comices, a remis un trophée à Bernard RACHET qui a l'intention de faire valoir ses droits à la retraite dans les mois prochains.

## en bref...

Frcuma Aquitaine

### LE COLLECTIF RECONNU

**Le 19 juin s'est tenue l'assemblée générale de la fédération régionale des Cuma Aquitaine au Legta de Pau-Montardon. L'heure pour les cumistes de tirer un bilan globalement positif de l'année passée. « 2013 a été une année charnière : climatologie défavorable, réforme de la politique agricole et fin anticipée de la programmation Feader 2007-2013, mais les Cuma ont plutôt servi de solution anticrise » comme l'a présenté Jean-François CAZARD-MAUREL, président de la fédération régionale.**

### DES CHIFFRES STABLES

Les chiffres restent globalement stables, qu'il s'agisse du nombre de Cuma actives, d'adhérents, de salariés ou de hangars. Seul le chiffre d'affaires est en légère baisse, expliquée en partie par les incidents climatiques. Depuis 2012, on note également une chute des investissements de 25 à 18 M€, directement liée à l'arrêt des financements européens. « Avec la nouvelle enveloppe, cela va normalement repartir l'an prochain » a rassuré le président.

### INVESTIR EN COMMUN

Pour 2014-2020, le dispositif d'aides européennes, désormais géré par le Conseil régional sera reconduit, 6,5 M€ seront alloués pour les investissements en Cuma.
La capacité d'innovation reste bonne, puisque 51% des investissements réalisés concernaient de nouvelles activités au sein des Cuma. D'ailleurs de nouvelles formes de coopération apparaissent comme ont pu en témoigner les invités de la table ronde qui a suivi.

Session chambre

### LA REMISE EN QUESTION

**Lundi 30 juin, en session plénière, après avoir pointé plusieurs dossiers faisant l'objet de différends entre le ministère et les responsables de la chambre d'agriculture des Landes, Dominique GRACIET, prévient : « La chambre d'agriculture n'ira plus sur le terrain expliquer l'inexplicable. Il faudra donc que l'administration assure le service après-vente des mesures qu'elle aura prise contre l'avis de la profession et contre l'intérêt des agriculteurs ! ».**

### LES OBJETS DU COURROUX

Sans entrer dans le vif du sujet, les principaux sujets à l'origine du mécontentement sont le manque de détermination du Ministre concernant le mulching, les arbitrages en matière d'aides couplées bovines, la ponction de 135 millions d'euros sur les fonds de roulement des chambres d'agriculture et les zones vulnérables pour lesquelles le Préfet de région vient de signer le 5* programme d'actions.

### LE RÔLE DE LA CHAMBRE

La question du rôle de la chambre d'agriculture est donc posée :
Une mission de service public ? Et dans ce cas, qui et comment se définissent les objectifs qui concourent à l'intérêt général.
La « satisfaction des clients » (comprendre les agriculteurs), terminologie employée à cette même session au moment de la présentation de la démarche de certification (ISO 9001) dans laquelle s'est engagée la chambre d'agriculture des Landes.

Cuma

# DANS L'ANNÉE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

**À l'occasion de l'année de l'agriculture familiale, Jean-François CAZARD a rappelé qu'il était important d'avoir « une agriculture nombreuse, efficace, qui permette aux agriculteurs de vivre dignement ». Pour montrer comment les cuma apportent leur pierre à l'édifice, Jean-Marie ASTABIE et Jean-Louis LAFITAU sont venus témoigner sur leurs expériences respectives, la cuma Xuhito de transformation multiviande et la cuma des Superfermiers, qui commercialisent des produits fermiers.**

*De g à d : JM. ASTABIE, JL. LAFITAU, A. CHARON, élèves du Legta de Pau-Montardon, R. LAURENT.*

### LES SUPERFERMIERS

**Comment est venue l'idée visionnaire de ce drive fermier ?**

« En filière longue, on nous demande un effort de traçabilité et de qualité pour un consommateur qu'on ne rencontre jamais, c'est assez frustrant pour un producteur » explique Jean-Louis LAFITAU, un des créateurs de la Cuma Superfermiers.
« Si on veut défendre le modèle de consommation locale, il faut se mettre au niveau des attentes des consommateurs. On a fait le choix de mutualiser notre offre, nos magasins et nos clients pour être le plus complet possible ». Inspirés du drive fermier girondin, les Superfermiers proposent également des paniers à retirer sur place.

**Pourquoi avoir choisi une cuma et quel changement cela implique ?**

« Quand on est producteur fermier, on est plus individualiste, on pense qu'on a les meilleurs produits et que le client doit venir les chercher » explique le superfermier, « on voulait se servir de l'outil cuma, où on partage initialement des outils pour refaire de la proximité et des échanges ».
Grâce à ce groupe, les producteurs ont acquis de nouvelles compétences. Produire ils savaient faire, là ils ont appris à transformer et vendre. « C'est un changement important mais c'est valorisant » fait savoir le président de la cuma.
« Très peu d'investissements ont été nécessaires », a-t-il confié, « mis à part l'achat de glacières et le poste transport, le plus gros investissement est le temps consacré ».
Il met d'ailleurs en garde les non-avertis. « Les circuits-courts, ce n'est pas la panacée universelle ! Il faut vouloir faire de la qualité et s'investir ».
Les superfermiers sont satisfaits de l'accompagnement qu'ils ont reçu dans leur démarche, malheureusement il n'y a pas beaucoup de personnes qui parient sur ce type de projet. À ce titre, il regrette l'absence d'un réseau structuré de travail avec des références pour les circuits-courts.

**La vente, le site internet… est-ce difficile à gérer ?**

Pour Jean-Louis LAFITAU, le plus dur a finalement été de se mettre d'accord à 5 sur le nom de la cuma « Les superfermiers », nom déposé, clin d'œil aux supermarchés.
Les cumistes ont dit oui aux nouvelles technologies mais ont souhaité humaniser leur fonctionnement. Il existe une assistance en ligne, et des conseils sont disponibles pour chaque produit commandé. Des messages de relance sont envoyés toutes les semaines, 300 personnes sont inscrites sur le site aux alentours d'Orthez. 25 à 30 commandent chaque semaine des paniers entre 30 et 35 €. « Il faut faire vivre le réseau » insiste Jean-Louis LAFITAU. Pour les Superfermiers, avoir une démarche moderne et visionnaire est tout à fait compatible et même adaptée pour faire revivre le niveau local.

### CUMA MULTIVIANDE XUHITO

**Quelle a été l'origine du projet ?**

« On était un groupe de producteurs fermiers et on a eu envie de mettre un atelier de transformation à la disposition des producteurs de viande, travaillant initialement avec des prestataires de service » raconte Jean-Marie ASTABIE, président de la Cuma Xuhito. L'idée a germé alors que le boucher-charcutier du quartier, parti à la retraite, avait laissé des locaux inutilisés.
Jean-Marie ASTABIE et les autres producteurs à l'initiative du projet se sont orientés naturellement vers un statut de cuma. Tous avaient déjà été en cuma, « on connaissait le système » met en avant le président.
Aidés par le bureau de la fédération à Saint-Palais, les producteurs ont pu évaluer l'état de l'existant : salle de découpe, salle de conditionnement et cuisine, et ce qu'il fallait faire. Puis, ils ont pris des parts sociales pour 2 ans. « Si ça marche pas, on peut arrêter » fait remarquer Jean-Marie ASTABIE.
La Cuma Xuhito, du nom du quartier où elle se situe, regroupe aujourd'hui 24 producteurs de trois provinces du Pays basque.

**Comment vous êtes-vous organisés ?**

La transformation ne s'improvise pas, « chacun a ses responsabilités, on ne peut pas pardonner un manque de rigueur dans ce milieu-là » insiste Jean-Marie ASTABIE, également en charge de l'hygiène à la cuma. Les producteurs ont donc suivi des formations à Aurillac en Auvergne.
Après avoir réalisé 32 000 € d'investissements notamment dans un groupe froid, dans la remise aux normes les locaux et l'achat d'une machine neuve pour le sous-vide, la première transformation a pu débuter en novembre 2012.
La Cuma permet de transformer tout type de viande, excepté la volaille, et de pratiquer deux prix différents, un pour le sous-vide et un pour le cuisiné.

**Quel est votre retour aujourd'hui ?**

« Se passer d'un prestataire de service permet d'une part de faire des économies, de connaître la traçabilité de son produit, mais aussi de pouvoir échanger et concocter ses propres recettes » explique Jean-Marie ASTABIE.
Abondant dans le sens de son confrère Jean-Louis LAFITAU, il admet que les producteurs fermiers ont une démarche individualiste, et que quand ils jouent collectif c'est bonifiant. « Les circuits-courts restent un plaisir et on va à la Cuma de bon cœur ! » conclut-il.

# petites annonces

## DIVERS

**APPUI et CONSEILS**
**en INFORMATIQUE à DOMICILE**
Initiation et formation à l'utilisation
des logiciels et Internet Tél. : **06 70 38 71 96**

## OFFRES D'EMPLOI

**Voici de nouveaux extraits des offres d'emploi que vous pouvez consulter sur le site «http://www.anefa-elmploi.org/»www.anefa-emploi.org (bourse de l'emploi).**

**CDI Secteur Amou - Hagetmau :** Exploitation en production maïs, volailles et bovins, recrute salarié polyvalent pour intervenir en conduite d'engins agricoles (semis, labour, récolte, irrigation, etc.) et sur l'élevage. Expérience impérative en conduite. Poste à responsabilité. Travail en équipe. Permis B. Emb. dès que possible.

**CDI Secteur Pissos :** Exploitation grandes cultures et légumes recherche un chauffeur tracteur spécialisé pour conduite d'arracheuse à carottes, conduite de tracteur pour travaux de semis, pulvérisation. Poste à responsabilité. Expérience impérative minimum de 5 ans en conduite d'engins de récolte. Connaissances en mécanique de base. Permis B. Emb. dès que possible.

**CDD Secteur Magescq :** Recherche agent d'entretien pour travaux de couvoir et de manutention en élevage. Travail physique. Permis B obligatoire. CDD 2 mois temps plein. Horaires variables. Embauche immédiate.

**CDD Secteur Hagetmau :** Recherche agent en grandes cultures pour la mise en place d'enrouleurs et le suivi d'irrigation. Expérience impérative en irrigation et conduite tracteur. Permis B. CDD 2 mois, du lundi au samedi. Emb. immédiate.

**CDD Secteur Saint Sever :** CUMA recherche une personne pour le chargement, déchargement, transport et livraison de canards gras et PAG. Expérience impérative en conduite de camion. Horaires de nuit et de dimanche. Permis PL et FIMO obligatoires. CDD 6 mois. Emb. immédiate.

**Les personnes intéressées contacteront l'ADEFA des Landes au 05 58 85 44 23.**

**Estivales**

### SORTIR PRÈS DE CHEZ SOI

**Pendant l'été, il n'est pas toujours facile de s'échapper de l'exploitation pour partir en vacances. Cependant, pourquoi ne pas profiter des animations estivales sans aller bien loin...**

### FLAMENCO

Des spectacles gratuits dans les bars et sur la place de l'hôtel de ville jusqu'au samedi 5 juillet soir.
*www.arteflamenco.landes.org*

### PHOTOS À DAX

Jusqu'au 31 juillet, partout en ville, dans les espaces publics, à l'intérieur des commerces, bars et restaurants, la photographie investit la ville.
*Rens. www.dax.fr ou 05 58 56 80 07.*

### MUSIQUE OCCITANE

Le 7e festival « Nas de guit » est de renouer avec un territoire, un patrimoine pour s'ouvrir au monde.
Vendredi 4 et samedi 5 juillet à Vieux-Boucau.
Gratuit sauf concert polyphonique (7 €).
*Rens. au 06 34 65 77 44*

## AVIS SAFER

La SAFER se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Commune d'HAGETMAU :**
**9 ha 09 a 01 ca**
Yemes : AX-10(A)-10(B)-14(A)-14(B) (sans bâtiment).

**Commune de RETJONS :**
**41 ha 35 a 65 ca**
Lous cets : A-356[185]-362[63]-364[68]-367[186]-368[186]-381[201]-382[200]-384[199]-385[199]-395[183]-396[183 (sans bâtiment).

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/07/2014** à Safer Aquitaine-Atlantique, 584 Av. du Corps Franc Pomies 40280 Saint-Pierre-du-Mont, Tél. 05.58.46.59.59, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

**Campagne 2014-2015**

### DEMANDE DE QUOTAS LAITIERS

**Des quotas laitiers peuvent être attribués gratuitement aux producteurs laitiers. Les demandes sont à adresser au plus tard le 15 juillet à la DDTM.**

Les attributions sont conditionnées aux disponibilités.

Toutefois, si le volume demandé est au moins égal à la référence laitière du demandeur, une étude prévisionnelle de développement de la production validée par la laiterie ou le contrôle laitier en cohérence avec la demande ou un plan de développement de l'exploitation validé en CDOA doit être fournie à l'appui du dossier.

*Les formulaires de demande de quotas laitiers, ainsi qu'une notice d'information sont disponibles auprès des laiteries ou de votre DDTM au 05 58 51 31 39.*


Les Informations Agricoles
pour vos publicites appeler le
05 58 75 02 51


## Permanences

### MODEF SYNDICALES

**Mont-de-Marsan,** les mardis et vendredis de 10 h à 12 h (sauf réunion à l'extérieur), au bureau du MODEF, 86 avenue de Cronstadt.

***Cette permanence est assurée par Philippe LACAVE, secrétaire général du Modef. Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au 05 58 75 02 51.***

### MSA PERMANENCES :

**Au siège de la MSA :**
Du lundi au vendredi 70 rue Alphonse Daudet 40286 Saint-Pierre-du-Mont de **8 h 30 à 16 h 30**.
**À l'agence d'AIRE SUR ADOUR :**
Du mardi au vendredi, Route de Pau – Site Crédit Agricole de **9 h à 12 h** et sur rendez-vous l'après-midi.
**À l'agence de DAX :**
Du lundi au vendredi, 5 Rue Léon Gischia de **9 h à 12 h** et sur rendez-vous l'après-midi.
**À LABOUHEYRE :**
À la Bibliothèque municipale 52 Rue François Mitterrand. Sur rendez-vous uniquement.
**À PEYREHORADE :**
Tous les mercredis de **9 h à 12 h** au centre Socio-culturel Place Aristide Briand.

Renseignements auprès d'un conseiller
Tél . 05 58 06 55 00 de 8h30 à 16h30

Rendez-vous avec une assistante sociale
Tél. 05 59 80 98 99 de 9 h à 12 h

Centre de contact des entreprises
Tél. 05 58 06 54 54 de 8 h 30 à 16 h 30

### AGRICULTEUR EN DIFFICULTÉ

Pour tout renseignement, l'association pour l'accompagnement et le suivi des agriculteurs en difficulté se tient à votre disposition au **05 58 85 43 96.**

### AGRICULTEURS FRAGILISÉS

Pour parler en toute confidentialité d'une baisse de revenus, une problématique familiale ou de santé, d'une situation d'isolement... composez le numéro vert **0800 62 00 69** (gratuit). Des réponses adaptées à votre situation seront proposées.

**POUR PASSER UNE PETITE ANNONCE DÉCOUPEZ CE BON et adressez-le au journal**
**« Les Informations Agricoles »**
BP 607 – 40006 Mont-de-Marsan cedex
*accompagné de votre règlement en CCP ou chèque bancaire*

**Texte de l'annonce en lettres capitales (une lettre par case et une case vide entre chaque mot)**

**Tarif 2014 : 4,02 € TTC la ligne – Encadrée + 7,17 € TTC – Domiciliation + 8,03 € TTC**

| | |
|---|---|
| 1ère ligne | 4,02 € |
| 2ème ligne | 8,04 € |
| 3ème ligne | 12,06 € |
| 4ème ligne | 16,08 € |
| 5ème ligne | 20,10 € |
| 6ème ligne | 24,12 € |
| 7ème ligne | 28,14 € |
| 8ème ligne | 32,16 € |

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél. : .....

**(Pour toute parution le vendredi, réception obligatoire le lundi précédent, dernier délai)**

**ATTENTION, NOUS NE TIENDRONS COMPTE QUE DES ANNONCES ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT OU DU TALON DE DE LA CARTE D'ABONNEMENT**

## en bref...

International

### BILLET D'HUMOUR

**En octobre 2013, le Rad a été sollicité par le ministère de l'agriculture pour une « visite d'influence » sur l'agroécologie auprès de 40 membres du secrétariat général de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), des macroéconomistes qui orientent les politiques agricoles internationales.**
**Quand le Rad vient conter fleurette à ces grandes têtes pensantes, ça fait forcément sourire…**

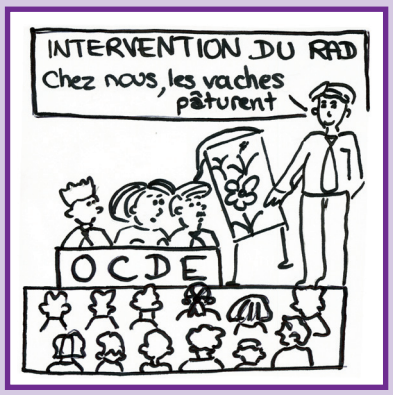

Politique agricole

### LES DERNIERS ÉCHOS

**Réforme de la Pac, loi d'avenir, de nombreux points sont encore à éclaircir. L'entrevue avec Stéphane LE FOLL chez Jacques MORINEAU a tout de même permis de connaître les tendances.**

**SEMENCES**

La loi d'avenir agricole devrait autoriser des échanges de semences, jusqu'alors interdits, entre les producteurs.

**MULCHING**

La demande de dérogation déposée par les exploitations maïsicoles dans le cadre de la nouvelle Pac, visant à faire reconnaitre la pratique du mulching comme mesure de verdissement, est actuellement entre les mains de Bruxelles. Le ministre français de l'agriculture reste convaincu que cette dérogation ne sera pas acceptée. L'implantation d'un couvert végétal hivernal pourrait toutefois être considérée comme mesure équivalente à la diversification des cultures.

# ça bouge dans l'hexagone

Agriculture durable

## LE FOLL ET LE RAD : UNE FABLE AGROÉCOLOGIQUE

**Le vendredi 20 juin, s'est tenue l'assemblée générale du Rad (Réseau agriculture durable) au GAEC Ursule chez Jacques MORINEAU, en Vendée. Après une matinée consacrée à la synthèse des travaux du réseau, le ministre Stéphane LE FOLL a été reçu sur l'exploitation vendéenne pour une courte visite. L'occasion pour le Rad de donner à voir au ministre une traduction concrète et aboutie du projet agroécologique, son cheval de bataille. Les échanges informels qui ont suivi durant le repas ont permis au Rad de défendre ses positions sur l'agriculture durable, et aussi de glaner quelques informations sur l'avancée des réformes au niveau des politiques agricoles.**

### UN RÉSEAU RECONNU…

Le réseau agriculture durable, dont l'Alpad fait partie, rassemble 33 groupes adhérents dans toute la France. Des partenariats permanents sont entretenus entre le Rad et les groupes locaux sous forme d'échanges, de discussions, de journées d'information ou de formation. Le Rad anime des chantiers communs avec ces différents groupes pour promouvoir l'agriculture durable à différents niveaux : auprès de tous les agriculteurs, auprès des institutions de l'échelle départementale à l'échelle européenne, auprès du grand public et des établissements d'enseignement agricole.

### … ET INFLUANT

Voilà maintenant 20 ans que le Rad compte dans le paysage français. « Aujourd'hui plus que jamais, le bon sens paysan et l'anticipation des choix de production sont en accord avec les attentes sociétales » explique Benoît DROUIN, président du Rad.

« Il faut montrer qu'on peut être des praticiens d'agricultures variées, adaptées à leur environnement et productives ! » a insisté le président.

Dans cette année de réforme de la politique agricole commune, le Rad se félicite d'avoir pesé pour la reconnaissance des légumineuses au sein des mélanges. Les allers-retours à Paris n'ont pas été vains puisque concernant les fonds européens du 2ème pilier, le Rad a réussi à défendre une approche systémique. « C'est la première fois que la notion de système prend le pas sur les engagements unitaires » a souligné Benoît DROUIN.

### UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES

Une visite de l'exploitation du GAEC Ursule, en présence de Stéphane LE FOLL a permis au ministre d'apprécier la cohérence entre son discours sur l'agroécologie et la réalité de terrain.

Tirer parti au maximum des processus de régulation naturels pour développer une agriculture productive, sans intrant et à impact positif sur l'environnement, ce n'est pas une utopie. C'est ce que Jacques MORINEAU, ancien président du Rad et ses associés respectent depuis 20 ans au sein du Gaec.

Plus important encore que les rotations longues, pour ces agriculteurs, c'est la mosaïque de paysages qui compte. Elle permet d'avoir un équilibre hôtes/ravageurs. 45 km de haies sont nécessaires à morceler les 280 ha de cette exploitation en parcelles de 6 à 8 ha maximum. En effet, Jacques et ses associés ont constaté que cette échelle était idéale pour éviter les maladies et optimiser le déplacement des auxiliaires.

### GAGE DE PRODUCTIVITÉ

Le Gaec cultive des mélanges de variétés (graminées + légumineuses) depuis 5 ans. Ces associations ont des avantages multiples : fourniture d'azote par les légumineuses et les couverts, dilution de la pression des maladies, diversification des besoins en minéraux et du travail du sol par les racines. Le tri des graines à la récolte permet de poursuivre dans cette voie.

« Les rendements sont ainsi sécurisés et depuis 4 ans, on a augmenté notre productivité de 20 % par rapport à des cultures pures » confie l'ancien président du Rad.

Les protéagineux ont également été réintroduits. Le tournesol et le colza sont d'ailleurs triturés à la ferme pour produire des tourteaux et de l'huile. Les élevages de bovins et de volailles valorisent ce qui n'est pas vendu. La complémentarité entre les différentes productions garantit la résilience du système face aux aléas climatiques et économiques.

Jacques MORINEAU a voulu montrer que l'agroécologie était également une histoire d'hommes. L'exploitation emploie 2 salariés et 2 apprentis, en plus des 4 associés du GAEC et fait ainsi vivre 8 personnes.

L'agriculteur a profité de l'occasion pour aborder le problème de l'installation. « 20 à 25 jeunes frappent à la porte du Rad chaque année parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les offres proposées par le modèle agricole actuel ». Il déplore que rien d'efficace ne soit mis en place pour les jeunes, pourtant demandeurs.

### RÉACTION DU MINISTRE

Stéphane LE FOLL s'est dit conscient des marges de progrès existantes. « Il y a plein de choses à faire, ça fait 20 ans que les agriculteurs tâtonnent, de nombreux champs de recherche sont possibles ».

Il a pu constater l'échec des CTE, et l'aspect segmenté et sectoriel du plan Écophyto. Avec le projet de l'agroécologie, le ministre veut créer quelque chose qui dure, et qui englobe aussi l'enseignement et la recherche. « Même si je ne suis plus là, j'espère que ça continuera » a-t-il ironisé.

Pour mener à bien ce projet, il apparaît désormais convaincu qu'il faut une diversité de réseaux. Reste à savoir quels moyens seront mis en face pour accompagner les groupes.

### LA BOÎTE À OUTILS

Pour marquer les esprits, le Rad a offert au ministre la « boîte à outils de l'agroécologue » comprenant plusieurs outils symboliques : un mètre-ruban pour mesurer l'efficacité du Rad, un tournevis pour régler les derniers détails des politiques agricoles et une bouteille d'huile pour en graisser les rouages !